



## **Restauration du barrage des Settons**

**Atelier N°2 17/11/2021**

**Présentation sur le scénario 2 retenu – Echanges sur sa mise en œuvre**

### **Compte-rendu**

MM. le directeur départemental des territoires de la Nièvre et sous-préfet de Château-Chinon accueillent et remercient les participants (feuille de présence annexée). La DDT et les bureaux d'études présentent le diaporama annexé.

Après échanges il est convenu que :

- la suite du projet visera le niveau 15m50 au 15 août et une vidange à partir du 16 août pour favoriser une fin des travaux et un remplissage le plus précoce possible en janvier 2023.
- le rythme de vidange, les conditions d'accès prolongées au plan d'eau et d'accès au lac vide... méritent d'être entérinés en réunion du 26-01-22 (cf calendrier ci-dessous), pour être annoncés avant les réservations de la saison 2022
- la liste des mesures d'accompagnement (amendée, annexée) pourra être enrichie par chacun au fil de l'eau ; elles cibleront principalement le printemps, la vidange, et l'automne ; les bureaux d'études Ecodecision et Eco Logique Conseil aideront les porteurs à mettre au point leurs financements et à préparer les dossiers utiles,
- de l'ouverture par la DDT cette semaine d'une plateforme d'information et d'échanges sur le projet, réservée aux acteurs locaux (DDT)
- tout acteur local motivé<sup>1</sup> peut rejoindre le club de communication : contacter la DDT
- intégration possible/souhaitable de certaines mesures d'accompagnement aux programmes de développement touristique des 5 lacs, contrat de station, pacte départemental...

Les points suivants sont à préparer avant les réunions de fin janvier :

- date open carnassier à adapter (rendu impossible au 4<sup>e</sup> WE de septembre habituel), sans empiéter sur la période d'affluence touristique. Adaptation éventuelle d'autres règles de pêche,
- projets kayak/canoës : à étudier rapidement après décision des dates de vidange et de pêche,
- ouverture du fond du lac vide aux engins motorisés/non motorisés de promenade/découverte : conditions (circuits, balisages...) à convenir. Associer les témoins des vidanges précédentes,
- interventions d'opportunité sur les îlots : à préparer, sans oublier la procédure site classé si nécessaire, l'anticiper très vite.

Le calendrier des prochaines rencontres est convenu comme suit :

---

<sup>1</sup> Une candidature en séance : Nicolas Geoffroy, n.geoffroy@mac.com

Atelier communication	mensuel à compter de novembre
Examen de la situation du ponton Cabane Verte (Moux en M.)	10 décembre 10h en mairie
MOUX en M.	
Atelier règlement particulier travaux (niveaux, adaptations matérielles...)	
- Préparatifs avec les acteurs nautiques + CCMSGL	10 décembre, Activital, 14h
- Atelier acteurs nautiques	26 janvier 2022
Réunion piscicole	22 décembre
Atelier mesures environnementales	26 ou 27 janvier 2022
Exploitants et propriétaires de bord de Cure	27 janvier 2022
Atelier mesures d'accompagnement (environnement)	27 janvier 2022
Atelier mesures d'accompagnement (acteurs écon.)	27 janvier 2022 apm
<b>Atelier tous acteurs locaux N°4</b>	février 2022
<b>Atelier tous acteurs locaux N°5</b>	mai 2022
Copil N°3	avant été

Boite mail : [ddt-restauration-settons@nievre.gouv.fr](mailto:ddt-restauration-settons@nievre.gouv.fr)